



Sources en Action

Contrat Territorial Vienne Amont

2024-2026

COMITE DE PILOTAGE

RELEVÉ DE DISCUSSIONS

27 novembre 2025 - Eymoutiers

LES PARTENAIRES DU CONTRAT « SOURCES EN ACTION 3 »



LE PROGRAMME « SOURCES EN ACTION » BENEFICIE DE SUBVENTIONS DE :



La réunion est introduite par *Madame Catherine Hornebeck*, qui rappelle l'historique et les objectifs du contrat « Sources en action ». Elle remercie l'ensemble des participants pour leur présence (cf. annexe 1) et notamment les élus.

Elle rappelle les principaux points de l'ordre du jour de la réunion :

- Bilan des années 2024 et 2025 (phases 1 et 2)
- Programmation de l'année 2026 (phase 3)
- Points divers

Le support de la réunion est disponible en téléchargement sur le site internet du contrat, dans l'espace privé.

BILAN PROVISOIRE DES ANNEES 2024 - 2025

Les années 2024 et 2025 ont été perturbées notamment d'un point de vue des subventions et des conditions météorologiques. Ces perturbations ont engendré des retards, des reports voire des annulations d'opérations.

Néanmoins, le bilan reste satisfaisant : **2,1 millions d'euros réalisés ou en cours de réalisation** (72 % du budget ajusté).

Environ 79% des opérations localisables se situent sur des masses d'eau prioritaires. Mais seulement 40 % concernent des thématiques cœur de cible (dans la stratégie du contrat l'objectif était fixé à 50 %). Ceci s'explique par un report important d'opérations de continuité, d'annulations sur la thématique de la forêt et un transfert des opérations hors contrat grâce à d'autres financements (appels à projet, FEDER...).

Le territoire se caractérise également par son dynamisme et l'ambition forte des acteurs. De nombreux projets et/ou études sont menés sur le territoire de la Vienne amont en dehors du cadre du contrat, via des financements autres (comme par exemple : projet Natalie, étude têtes de bassin, travaux de restauration de tourbière, suivis thermiques...).

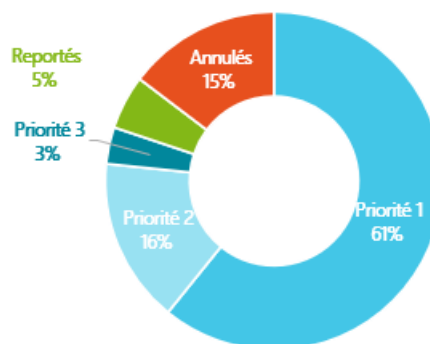
PROGRAMMATION DE L'ANNEE 2026¹

La programmation a été ajustée au regard des perturbations des années précédentes et des nouvelles évolutions (contraintes budgétaires, évolutions probables des subvention, mobilités d'agents au sein des structures) :

- 80 % du montant prévisionnel est maintenu, soit 1 547 588€ ;
- 5 % est reporté à 2027 ;
- 15 % est annulé.

Au regard des contraintes budgétaires probables, les maîtres d'ouvrage et la coordination ont priorisé les opérations selon leur état d'avancement :

- Priorité 1 : actions prêtes à démarrer (61 %)
- Priorité 2 : animation et/ou étude en cours (16 %)
- Priorité 3 : action incertaine (3 %)



Programmation ajustée 2026

¹ Programmation mise à jour à la suite du COPIL, avec les modifications des opérations de la FDAAPPMA 19

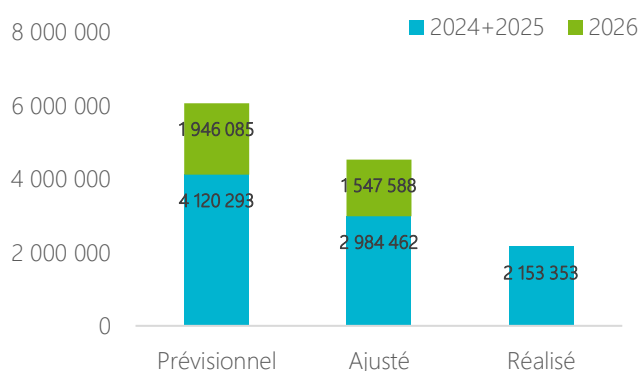
Environ 79 % des opérations localisables se situent sur des masses d'eau prioritaires (les opérations sur des masses d'eau non prioritaires concernent principalement des opérations sur la continuité écologique ou les zones humides) et 41 % répondent aux thématiques « cœur de cible ».

Les montants ont été détaillés par thématiques, et ont suscités des ajustements par l'audience :

- Mathilde Mas (FDAAPPMA 19) : demande à ajouter sur la programmation 2026 la restauration et mise en défens de 500ml de cours d'eau ainsi que des pêches électriques.

Ainsi, en cumulé sur 2024-2025-2026 (phase 1, 2 et 3) : le montant ajusté cumulé est de 4,5 millions d'euros au lieu de 6,1 millions d'euros prévisionnels, soit une diminution d'environ 1,5 millions d'euros.

Cette différence s'explique en grande partie par les perturbations, notamment financières, de 2024 (demande de diminution des opérations par les structures financières et d'importantes incertitudes sur les financements).



La programmation 2026 (phase 3) du contrat a été validée à l'unanimité.

POINTS DIVERS

Mise en lumière d'acteurs du contrat

Trois maîtres d'ouvrage sont invités à présenter leurs réalisations 2024-2025 et leur programmation 2026.

🌟 PETR Monts et Barrages

Il a été soulevé une forte synergie entre les agriculteurs, les pêcheurs et les élus. Celle-ci a permis au PETR MB la réalisation de travaux d'envergures.

D'autres structures ont relevé une belle dynamique sur le territoire et de la complémentarité et entraide entre les acteurs.

🌟 Télémillevaches

En 2026, Télémillevaches prévoit 3 productions :

- Finaliser la série Eau & Forêt, avec notamment une vidéo en partenariat avec l'ONF ;
- Une vidéo sur l'historique et la vie du contrat Sources en action ;
- Une vidéo sur les zones humides, qui abordera leurs évolutions dans le temps entre drainage et restauration.

Afin d'améliorer la visibilité de ces vidéos, plusieurs propositions ont été évoquées :

- Taguer l'agence de l'eau Loire Bretagne sur les réseaux sociaux ;
- Transmettre le lien aux membres du COPIL afin que chacun puisse diffuser via ses réseaux.

➔ Au regard de débats sur l'une des vidéos produites, il a été proposé d'organiser une **commission thématique « communication »** en 2026.



♦ Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

Afin de réaliser des travaux chez des exploitants agricoles, la collectivité a fait évoluer son approche :

1. Réunion au préalable auprès du conseil communautaire,
2. Réunion publique avec les propriétaires et exploitants,
3. Rdvs individuels sur le terrain.

Cette approche a permis de débloquer certaines situations.

Point d'avancement du projet NATALIE

Le **projet Horizon Europe – NATALIE** a été présenté. Il concerne des structures du contrat et le territoire du contrat et répond à sa stratégie. Les travaux sont en cours. Quelques résultats de suivis ont été présentés.

Prochaines échéances

L'année 2026 sera dense avec la réalisation du bilan de mi-parcours (bilan technique et financier des années 2024-2025 et 2026). S'en suivra la préparation de la seconde partie (années 2027-2028 et 2029), avec la mise à jour de la feuille de route, de la stratégie et du calendrier.

Information diverse

Le site internet de Sources en action a été actualisé : <https://sourcesenaction.fr/>

Les comptes-rendus de réunions et les diaporamas seront disponibles en téléchargement dans l'espace privé.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Sources en Action Contrat Territorial Vienne Amont

COPIL - 27/11/2024 - EYMOUTIERS



Nom Prénom	Structure	Signature
TINLOT Lucienne	Région Nouvelle Aquitaine	
MOREAU Dominique	SABV	
Chiriac Charles	SABV	
Guerrero Bruno	Com Com Creuse Sud-Ouest	
VERSAINE GEORGET Sébastien	MEP 19	
NAUDON DAVID	FNE Limousin	
CHABASSIER Marcel Guy	SRL / FNE Limousin	
MORLON Jacques	HAPPRA la Marche	
MAS Nathalie	FDPPTA 19	
Rodrigues Alexia	CCV2M	

DELAGÉ Anaïs

COLB

THURET Hélène	EPTB	
Camille GAUBERT	PNR MC	
Samuel ANDRE	AELB	en urso
Tom REDOUTE	AELB	en urso
Laura OLLIVIER	AELB	en urso
Karine VEYSIERE	CD 19	en urso

LANOIR Jnoël	DOT 19	
Roger Jérôme	LP Lanoir	
Amadine SANCHEZ	CEN NA	
ESTER GILLES	PETR MB	
GILLES RAZZ	PNR	
BESSON Kéna	GTHL	
MOREAU Maman	ONF	
KANTE Manady	CDA 19	
PUDOUX Pierre-Henri	EDRAPPMA23	
LACARNE Lionel	DOT 87	
GAUDY Bastien	FDAAPPMA 87	
DESAPHY Jean-Christophe	AASPTA La Pelande Vienne-Amont	
THEYS Michel	GEMAPI PETR Pontet et Berrages	
BERTHELOT VINCENT	EPTB VIENNE	
GAUTIE Justine	EPTB Vienne	
TILION Florent	Tale Millevalles	
YUERVAUT Jérôme	CC CGS	
BARRE X ph. p. p. p.	Conseiller Dal 87	